

EVALUATION N° 1 IDD correction

Exercice 1 : relie les panneaux aux explications

/20

/4 points



- Zone de circulation «apaisée»
- Attention passage protégé
- Attention sortie d'école
- Passage réservé aux piétons
- Piéton attendre
- Piétons prioritaires
- Interdit aux piétons
ce panneau n'existe pas



Que signifie le sigle ASSR ?

Exercice 2 : distingue les signalisations

/2 points

Quelle est l'élément de signalisation horizontale ?

Le passage protégé

Quelle est l'élément de signalisation verticale ?



Exercice 3 : identifie le document

/2 points

Quelle est l'origine du document ?

**C'est un arrêté (document officiel)
du préfet daté du 10 mai 2001**

Qu'est-ce qu'un arrêté ?

**C'est un arrêté est un texte rédigé par une
autorité administrative pour appliquer une loi**

Article 7.- Circulation des piétons – Accès aux quais et salles d'attente
Les piétons sont tenus de circuler sur les trottoirs et passages piétons marqués au sol à la peinture blanche.
L'accès aux quais et aux salles d'attente se fait par les passages prévus à cet effet.
ARRETE PREFECTORAL du 10 mai 2001 sur la circulation, l'arrêt ou le stationnement des véhicules et des piétons dans les cours de la gare de THIONVILLE

Exercice 4 : les catégories d'usagers de la route

/4 points

Ces personnages ont-ils le droit de rouler sur le trottoir ?

Trotinette et patins à roulettes font partie des piétons, ils doivent utiliser les trottoirs

Qui peut se déplacer sur des roues et être considéré comme piéton ?

- 1 - **Cycliste de moins de 8 ans / rollers/ patins à roulette/**
- 2 - **skate/ fauteuil roulant/ cycliste ou cyclomotoriste qui**
- 3 - **marche à côté de son engin/ voiture d'enfant**



Exercice 5 : je me déplace à la campagne

/3 points

La marcheuse se déplace-t-elle du bon côté de la chaussée ?

Elle est seule, elle doit marcher du côté gauche (pour elle) de la chaussée.

Peut-elle se déplacer ainsi de nuit (explique) ?

Elle doit porter des vêtements réfléchissants et un éclairage pour être visible de loin

Qu'est-ce qui augmente encore le danger de son déplacement ?

Il n'y a pas de trottoirs/ la route a des virages/ la neige empêche d'utiliser le bas côté/ ses vêtements sont sombres (une bonne réponse suffit)



Exercice 6 : comprendre un texte

/2 points

« Je ne roulais pas vite puisque je venais de démarrer au feu. Je surveillais un scooter dans mon rétroviseur.. J'ai pris le virage assez large. Tout d'un coup, j'ai vu une tache rouge. Je ne comprends pas comment je ne l'ai pas vue... » A la barre du tribunal correctionnel, Serge, 54 ans, passe et repasse la scène. « Je ne comprends pas », répète ce chauffeur de camion expérimenté. La tâche rouge ? Le corps d'une femme de 88 ans, frappé par le camion en octobre 2008 alors qu'elle arrivait sur le trottoir, de l'autre côté du boulevard au carrefour du pont Riquet et du boulevard Bonrepos, à Toulouse.
Témoignage d'un conducteur au tribunal de Toulouse.



Quelle est la cause principale de l'accident (justifie) ?

Le conducteur n'a pas été inattentif à son sens de déplacement "Je surveillais un scooter dans mon rétroviseur"

Pourquoi les personnes âgées et les enfants sont-ils plus souvent victime de la route?

Les enfants ne savent pas encore estimer les dangers, les personnes âgées sont moins mobile (un point pour toute autre justification pertinente).

Synthèse : à partir des documents retrouve les droits et les devoirs des piétons

/3 points

Donner un point par idée dans la limite des trois points

